

Questions orales

Pour ce qui est de la seconde question, je ne peux que me répéter. C'est peut-être de bonne guerre de la part du député de me poser une question sur un rapport dont il n'a pas pris connaissance, mais il ne serait pas normal qu'un ministre y réponde.

L'ENTRAÎNEMENT DES ÉQUIPAGES—LES MODIFICATIONS DE LA RÉGLEMENTATION

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Madame le Président, la catastrophe de l'*Ocean Ranger* a fait 84 victimes. Parmi ses conclusions, la commission d'enquête américaine a jugé que la catastrophe aurait pu être évitée si on avait appris à l'équipage à faire fonctionner convenablement le système de contrôle des ballasts. Cela laisse supposer que la réglementation canadienne n'exigeait pas que l'équipage reçoive un entraînement satisfaisant sur ce point, ou que les inspecteurs canadiens avaient négligé de s'assurer que l'équipage connaissait bien le fonctionnement du système de contrôle des ballasts. Autrement dit il y a eu à cet égard négligence et insouciance de la part des autorités canadiennes dont relèvent les activités en mer.

Le ministre priera-t-il les fonctionnaires de son ministère ou de celui de l'Énergie de comparaître devant notre comité des transports ou celui des ressources naturelles pour nous dire quelles modifications ils ont apportées à la réglementation relative aux méthodes d'inspection depuis cette catastrophe? Qu'ont-ils fait pour empêcher qu'une telle catastrophe se reproduise? Que feront-ils pour assurer aux centaines de travailleurs actuellement employés aux travaux d'exploration en mer et à leur famille que l'on sera vigilant à l'avenir?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Je répondrai brièvement par oui. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources aussi bien que moi-même serons heureux de comparaître devant un comité pour expliquer ce que l'on a fait depuis que cet accident s'est produit.

LA COMPARUTION DES MINISTRES DEVANT LE COMITÉ

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Le ministre a répondu que soit lui, soit le ministre de l'Énergie, soit les deux témoigneraient devant le comité. Voudrait-il bien maintenant expliquer à la Chambre pourquoi le ministre de l'Énergie a refusé toutes mes invitations, celle du 4 mai, celle de juin et celle de juillet dernier et pourquoi il m'a écrit en septembre pour me dire qu'il refusait que ses fonctionnaires témoignent devant un comité parlementaire? Je suis heureux de voir que le ministre a maintenant changé d'avis. Pourquoi le gouvernement a-t-il mis si longtemps à changer d'avis et est-il maintenant prêt à s'engager à témoigner devant le comité approprié d'ici quelques semaines pour essayer de rassurer les Canadiens de la côte est au sujet de la situation au large des côtes?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Si j'ai répondu comme je l'ai fait c'est simplement parce que les ministres ont toujours dû et devront toujours répondre aux comités qui leur demandent de témoigner seuls ou avec leurs fonctionnaires pour répondre à de telles questions. Je n'ai pas consulté le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources à ce sujet, mais je suis bien certain qu'il n'a pas témoigné devant le comité à ce moment-là à cause de circonstances particulières puisqu'il est ordinairement tout à fait disposé à le faire. Je peux me renseigner là-dessus, mais en général, les ministres acceptent volontiers de témoigner devant les comités. De fait, ils y passent beaucoup de temps.

• (1420)

ON DEMANDE LE RENVOI DES RAPPORTS À UN COMITÉ PARLEMENTAIRE

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au premier ministre puisque nous parlons de deux ministères fédéraux. La disparition de l'*Ocean Ranger* a fait l'objet de trois enquêtes aux États-Unis, notamment une commission d'enquête du Congrès et celle qui a publié son rapport cette semaine. En outre, il y a le rapport Cross, qui fait une évaluation des services de recherche et de sauvetage. Ce rapport, publié en décembre dernier, n'était pas entièrement positif, reconnaissant qu'aucun plan d'urgence n'est prévu. De même, le premier ministre m'a transmis cette semaine une nouvelle étude effectuée par le ministère de la Défense nationale sur une évaluation des services de recherches et de sauvetage dans la région de Halifax. Ces différents rapports sont contradictoires.

A la veille de l'anniversaire de la disparition de la plate-forme *Ocean Ranger*, le premier ministre pourrait-il assumer sa responsabilité de chef du gouvernement et permettre au moins au Parlement du Canada de savoir qui dit la vérité: le ministre de la Défense nationale, le rapport Cross ou la commission d'enquête américaine?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, comme l'a dit le ministre des Transports, si nous attendons la publication du rapport définitif, nous serons mieux en mesure de répondre à ces questions et de décider qui a raison et qui a tort.

* * *

L'INDUSTRIE

LE CONTRAT DE LA COMMISSION DE TRANSPORT EN COMMUN DE HOUSTON—L'OFFRE D'UNE SOCIÉTÉ DE THUNDER BAY

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Vendredi dernier, la commission de transport en commun de Houston a pris une décision incroyable mettant en jeu des millions de dollars. Elle a accordé le contrat pour la mise sur pied d'un système de transport en commun à une société japonaise dont l'offre surpassait de 29 millions celle d'une société canadienne réputée, la Cancar de Thunder Bay. Quelles mesures le gouvernement du Canada, et plus particulièrement le ministre, ont-ils prises pour pallier cette situation?

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, cette question relève de mon collègue, le ministre d'État chargé du Commerce international, lequel participe à des rencontres très importantes qui ont lieu actuellement au Japon entre les pays de la Communauté Économique Européenne, les États-Unis et le Japon sur la question des échanges commerciaux. Je sais qu'il a été très déçu par la décision qu'a annoncé la ville de Houston.

Il y a deux ans, je me suis rendu à Houston, où j'ai pris part aux négociations initiales afin de veiller à ce que le Canada n'y soit pas laissé pour compte. Il est très décevant de voir que la société canadienne Hawker Siddeley (Canada) n'a pas encore